



CP 107 MAITRES-TAILLEURS

SALAIRES 01/02/2019

Les salaires barémiques et effectifs sont augmentés de 2 % à partir du 1^{er} février 2019 suite à l'adaptation à l'indice des prix à la consommation.

Salaires minimum nationaux à partir du 01.02.2019

Niveau salarial et fonction	Salaire horaire (EUR)
Niveau 1: aides et finisseurs (euses)	11,8494
Niveau 1bis: aides et finisseurs (euses) après 3 ans d'ancienneté	12,4340
Niveau 2: les assistants ouvriers et ouvrières	13,0831
Niveau 3: ouvriers et ouvrières qualifiés	13,9516
Niveau 4: ouvriers et ouvrières très qualifiés (ouvriers d'élite)	14,3873
Niveau 5: ouvriers tailleurs et ouvrières tailleuses	14,8227